



Appel du 25^{ème} congrès de l'Union Locale CGT de Saint-Denis.

A destination des syndiqués et des salariés de Saint-Denis et de l'Île-Saint-Denis.

Les 15 et 16 octobre 2009, 115 délégués représentant l'ensemble des syndicats, réunis en congrès, ont débattu sur la situation des salariés actifs, retraités et privés d'emploi, du secteur public comme du secteur privé, de Saint-Denis et de l'Île-Saint-Denis. Les débats ont porté sur :

- l'ensemble des revendications des salariés (notamment le droit au travail, pour l'emploi, la retraite, le pouvoir d'achat, ...),
- la nécessité de lutter contre la souffrance et le mal-être au travail,
- le renforcement de l'activité CGT en direction des Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise (ICTAM),
- travailler à l'adhésion CGT en direction de tous les salariés,
- l'outil syndical à construire afin de mener des luttes gagnantes dans les années à venir.

Ces travaux se sont pleinement inscrits dans la préparation du 49^{ème} congrès de la CGT du 7 au 11 décembre 2009 pour une CGT en lien avec toutes les luttes actuelles.

Les revendications

Sans faire une liste exhaustive, il apparaît prioritaire de mobiliser sur :

- le droit au travail pour tous, avec des garanties collectives de haut niveau : le Nouveau Statut du Travail Salarié et la Sécurité Sociale Professionnelle,
- l'augmentation des salaires (dont le SMIC à 1600 € brut),
- les retraites (défense de notre système solidaire de retraite par répartition, face aux attaques programmées en 2010 par le gouvernement),
- la santé (droit à la santé pour tous, défense des hôpitaux publics),
- les transports sur notre territoire (amélioration et accessibilité des transports en commun, du RER jusqu'au bus, et en particulier le débranchement et le dédoublement de la ligne 13),
- des logements décents et accessibles à tous (augmentation du nombre de logements sociaux),
- Défense et amélioration de tous les services publics, réintégration de toutes les tâches externalisées et le retour au statut de tous les salariés précarisés,
- un service public de l'éducation permettant à chaque enfant d'acquérir une qualification professionnelle mais aussi tous les outils de la citoyenneté,

- l'entrée des jeunes dans le monde du travail (précarisation),
- la lutte contre toutes les formes de discriminations et pour le respect de la loi sur l'emploi des travailleurs handicapés, la régularisation des travailleurs sans-papiers...
- l'égalité hommes-femmes,
- la défense des droits individuels et collectifs, des statuts, des conventions collectives et des Conseils de Prud'hommes (abrogation du décret sur la forfaitisation des activités prud'homales...).
- le respect des droits syndicaux, notamment pour faire échec à la répression anti-syndicale.

Activité spécifique en direction des Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise

Le consensus s'est fait sur la nécessité de continuer à développer l'activité spécifique en direction de ces catégories de salariés, jadis peu enclines à se tourner vers la CGT, mais qui à présent sont plus attentives à nos analyses et nos propositions.

La création éventuelle de structures spécifiques CGT pour mieux les y accueillir sera appréciée au cas par cas, selon la taille et la nature de l'entreprise.

L'outil syndical

L'Union Locale doit favoriser la convergence des luttes entre les différentes entreprises.

Tous les syndicats (selon leurs moyens) doivent contribuer davantage à l'activité interprofessionnelle.

Les congressistes ont rappelé que l'action collective est le meilleur rempart du salarié contre l'individualisation imposée par le patronat, qui construit un terrain propice à la souffrance au travail.

Dans ce cadre, le congrès appelle chaque salarié à rejoindre la CGT.

Saint-Denis, le 16 octobre 2009